

Règlementation et conseils pour la pratique du ski hors-piste



1 - REGLEMENTATION

Dès que vous dépassez les jalons limitant les bords d'une piste ouverte, vous êtes en montagne. Vous évoluez donc dans un milieu naturel non sécurisé sous votre propre responsabilité.

Le ski club Seysselan recommande aux skieurs évoluant hors des pistes balisées :

- Le port d'un équipement DVA/Pelle/Sonde.
- Le port de réflecteurs RECCO.




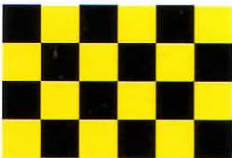

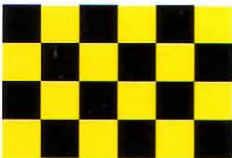




Plus les pratiquants du ski hors-piste seront équipés de DVA et de réflecteurs RECCO, plus les chances de sauvetage seront importantes en cas d'ensevelissement dans une avalanche.

- *D.V.A. : Appareil émetteur/récepteur individuel pour la Détection de Victime d'Avalanche.*
- *Réflecteurs RECCO : réflecteurs électroniques passifs pour la détection de victime d'avalanche (en vente au ski-club) dont l'efficacité est démontrée dans la plupart des stations de ski françaises équipées de récepteurs.*

2 – INFORMEZ-VOUS

Consultez le bulletin météo et le Bulletin du Risque d'Avalanche (B.R.A.)

- Le B.R.A. est un outil d'aide à la décision permettant à chacun d'adapter son comportement aux conditions de neige et aux risques prévus.
- Le B.R.A. est réalisé et diffusé quotidiennement du 15 Décembre au 30 Avril par les prévisionnistes avalanches des centres de Météo-France.
- Le B.R.A. décrit le danger d'avalanche dans un département et un massif donnés mais pas dans une pente donnée.
- Echelle européenne du risque d'avalanche :

	<p>5. TRÈS FORT Conditions très défavorables. La renonciation aux activités de sports de neige est recommandée.</p>	 <p>DRAPEAU NOIR : Risque 5, très fort</p>
	<p>4. FORT Conditions défavorables. L'appréciation du danger d'avalanche demande beaucoup d'expérience. Il faut se limiter aux terrains peu raides et prendre en considération les zones de dépôt d'avalanches.</p>	 <p>DRAPEAU À DAMIERS JAUNE ET NOIR: Risque 3 et 4, Marqué à fort</p>
	<p>3. MARQUÉ Conditions partiellement défavorables. L'appréciation du danger d'avalanche demande de l'expérience. Il faut éviter autant que possible les pentes raides aux expositions et altitudes indiquées dans les bulletins.</p>	 <p>DRAPEAU À DAMIERS JAUNE ET NOIR: Risque 3 et 4, Marqué à fort</p>
	<p>2. LIMITÉ Conditions favorables dans la plupart des cas. La prudence est surtout conseillée lors de passages sur des pentes raides aux expositions et altitudes indiquées dans les bulletins.</p>	 <p>DRAPEAU JAUNE: Risque 1 et 2, Faible à limité</p>
	<p>1. FAIBLE En général, conditions sûres.</p>	 <p>DRAPEAU JAUNE: Risque 1 et 2, Faible à limité</p>

Pour accéder à ce bulletin : ☎ - 0892681020 ou 08997102 + n° du département
Web : www.meteofrance.com

Vérifiez si les panneaux d'information sécurité du domaine skiable sont en corrélation avec les informations du B.R.A.

Faites-vous confirmer les conditions de neige par le service de sécurité des pistes.

3 – EQUIPEZ-VOUS

- D.V.A./Pelle/Sonde.
- Réflecteurs RECCO.
- Téléphone portable.

4 – ENTRAINEZ-VOUS

Entrenez-vous à l'utilisation du triptyque D.V.A./Pelle/Sonde car, en cas d'avalanche, tout se joue dans le premier quart d'heure.

Le Ski-Club Seysselan propose une initiation à l'utilisation du triptyque D.V.A./Pelle/Sonde (séance d'une demi-journée avant le début de la saison de ski).

5 – SORTEZ ENCADRES

Le Ski-Club Seysselan propose à ses adhérents, justifiant d'un bon niveau de ski (classe 4), des cours de ski hors-piste encadrés par un moniteur diplômé (attention places limitées).

Pour plus de renseignements, contactez Daniel GIET.